



Le 2 octobre 2021, lors des dernières élections municipales, le Compop avait organisé un débat avec les candidat·e·s où plusieurs résident·e·s du faubourg étaient présent·e·s

LE COMPOP EN MODE ÉLECTORAL

PAGE 8

**LE PROJET DE LOI 103 -
RIEN À NOTRE SUJET
SANS NOUS**

PAGE 13

**PROJET DE LOI 97 :
DEVANT L'ATTAQUE FRONTALE,
LA MOBILISATION PREND RACINE**

PAGE 3

DU BRUIT POUR L'ÉCOLE

PAGE 4

L' INFOBOURG



Journal de quartier publié à 5 000 exemplaires, quatre ou cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles sont des espaces de parole pour les auteur·rice·s, et sont portés par un souci d'inclusivité. Diverses techniques d'écriture inclusive y sont valorisées.

Écrivez-nous, passez nous voir !

Comité de rédaction pour ce numéro

Gabrielle Verret, Pascaline Lamare, Hélène Matte, Andrée O'Neill

Ont aussi contribué

Yvon Boisclair, Nancy Beauseigle Marie-Ève Duchesne, Felix Marois, Élise Landriault-Dupont, George Lefebvre, Agathe Légaré, Felixe Jouanneau, Fabienne Pion et Ty Rousseau-Saucier (Point de Repères)

Graphisme

Anne-Christine Guy

Correction

Catherine Duchesneau

Photographie

Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité

Marie-Ève Duchesne (418 522-0454)

Coordonnées

780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 5B9
418 522-0454

www.compop.net

comite.populaire@videotron.ca

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : compop.net/polinfo

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.

CKIA INAUGURE SA MAISON DE LA RADIO : UN PROJET COMMUNAUTAIRE AU CŒUR DE SAINT-ROCH

Par Pascaline Lamare

Le 4 septembre dernier, le 556, Carré Lépine a résonné d'une effervescence particulière. CKIA, la radio communautaire du centre-ville de Québec, inaugurait officiellement sa Maison de la radio, un projet qui témoigne d'une volonté ferme : ancrer la radio comme outil d'intervention sociale et culturelle dans le quartier.

Une histoire de persévérance

Fondée en 1984, CKIA a longtemps dû naviguer d'un local à l'autre, au gré des déménagements forcés et des ressources limitées. L'achat d'une maison au cœur de Saint-Roch et sa transformation en lieu pérenne pour les studios de la station marquent un véritable tournant. Pour un organisme à but non lucratif, devenir propriétaire est bien plus qu'un geste immobilier : c'est assurer une stabilité à long terme, se libérer de la précarité locative et consolider un ancrage durable dans la communauté.

L'acquisition a été rendue possible grâce à un montage financier combinant emprunt bancaire, obligations communautaires et soutiens publics. CKIA a pu compter sur près de 500 000 \$ de subventions, dont une subvention majeure du Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC) d'Investissement Québec, ainsi que sur l'appui de la Ville de Québec, qui a contribué tant à l'achat qu'aux travaux de rénovation, en plus d'un soutien spécifique pour rendre le rez-de-chaussée accessible. Ce coup de pouce institutionnel, conjugué à l'implication directe des partenaires communautaires et des citoyens, illustre à quel point la Maison de la radio est l'affaire de tout un milieu.

Des obligations communautaires pour une radio communautaire

Pour financer les travaux de rénovation, la station a lancé une campagne d'obligations communautaires, un outil de financement innovant et solidaire qui permet aux citoyen·ne·s de prêter de l'argent à un organisme, avec la garantie d'un remboursement et d'un intérêt modeste. En quelques semaines, 75 000 \$ ont été réunis grâce à l'appui de dizaines de personnes de tous âges et de toutes conditions. Le Fonds l'Ampli a ensuite doublé la mise, donnant ainsi un souffle déterminant au projet. Cette réussite illustre que la radio appartient à sa communauté, qui a su démontrer sa solidarité.

Une inauguration à l'image du milieu

L'événement d'inauguration a rassemblé une mosaïque d'acteurs politiques, sociaux et culturels. Jean-Yves Duclos, député fédéral de Québec-centre, et Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal de Saint-Roch-Saint-Sauveur, ont pris part aux célébrations, aux côtés d'alliés de longue date de

la vie communautaire, comme Emeline Le Guen (Fonds l'Ampli), Marie-Noëlle Béland (Engrenage Saint-Roch), Roseline Roussel (Pignon bleu) et Caroline Boivin (Lanterne architectes), qui a piloté la rénovation.

À 16h30, un moment d'émotion a marqué la cérémonie avec l'inauguration du studio Mario Germain, en hommage à ce membre fondateur de CKIA, en présence de sa conjointe Sylvie Bernier et de Monique Lapointe, également fondatrice et toujours active au conseil d'administration.



Photo : Suzie Genest

Le 4 septembre dernier avait lieu l'inauguration officielle de la nouvelle Maison de la radio au Carré Lépine où plusieurs personnes étaient présentes.

Une radio qui donne la parole

Fidèle à sa mission, CKIA a célébré son inauguration en direct, avec une émission spéciale animée par Rémi Giguère, la nouvelle voix de Québec, réveille !. De 17 h à 19 h, il a reçu plusieurs producteurs et productrices de la saison 2025-2026, donnant ainsi le ton : la Maison de la radio sera un espace vivant, ouvert à la pluralité des voix et des luttes. La soirée s'est conclue par deux prestations gratuites et festives de Margaret Tracteur et Lecoq, confirmant que la radio n'est pas seulement une fréquence, mais un carrefour culturel et social.

Un acteur du quartier

En s'installant au cœur de Saint-Roch, CKIA réaffirme son rôle : celui d'une radio citoyenne qui défend les droits et intérêts des classes populaires, qui amplifie les voix trop souvent marginalisées et qui participe activement à la vie du quartier. La Maison de la radio n'est pas seulement un lieu : elle devient un symbole de résistance et de solidarité, à l'image de la communauté qui l'a rendue possible.

Marché
Richelieu

Complice de votre quotidien



Viandes, charcuteries & fromages
Fruits & légumes - Boulangerie - Prêt-à-manger
Grande sélection de bières de micro-brasseries

Ouvert 7 jours, de 8h à 21h

850 rue Saint-Jean, Québec, G1R 1R3 (418) 522-4889

PROJET DE LOI 97 : DEVANT L'ATTAQUE FRONTALE, LA MOBILISATION PREND RACINE

Par George Lefebvre

Cet article a été écrit avant la mise de côté du projet de loi par François Legault le 25 septembre dernier. La rédaction a tout de même pris la décision de conserver le texte afin de faire honneur aux luttes menées et pour garder en tête les enjeux problématiques de ce projet de loi qui pourraient revenir sous une nouvelle mouture dans les prochains mois.

En août dernier, je suis allé faire du camping sauvage avec une de mes meilleures amies.

Euh, non, en août dernier, je suis allé au Camp Souveraineté, au kilomètre 134 du chemin Parent, quelque part à quelques heures de chemins forestiers de distance de la Tuque, avec une de mes meilleures amies.

Le checkpoint Parent, c'est un blocage forestier tenu par les chefs héréditaires et les gardien-ne-s du territoire afin de protéger les territoires ancestraux de la Nation Nehirowisiw Aski du nouveau projet de loi 97, « loi visant principalement à moderniser le régime forestier », la nouvelle idée de marde de François Legault et sa gang de gestionnaires.

Quand on m'a demandé d'écrire un texte sur la lutte contre le PL-97, j'ai hésité quelques jours, et je me suis beaucoup questionné si c'était vraiment ma place de prendre la parole sur cet enjeu. En tant que militant allochtone, en tant que personne qui vit au centre-ville de Québec, qui n'habite pas le territoire en question, qui n'est pas vraiment en échange avec la forêt, qui n'est pas directement concerné, en tant que personne qui comprend peu le jargon légal des propositions de projets de loi et qui a une compréhension limitée de l'industrie forestière, qu'est-ce que je pourrais vraiment apporter à la conversation ? Il y a tellement de voix plus pertinentes que la mienne sur le sujet, mais en y pensant, j'ai réalisé que ce que ces voix disaient, c'était d'en parler, d'être solidaires, de s'informer sur le sujet. Et, en tant que citoyen, en tant que militant pour la justice climatique et sociale, en tant que personne qui aime la forêt et les animaux et la biodiversité et qui voudrait qu'il en reste pour les générations à suivre, en tant qu'humain, qui s'oppose à la privatisation du territoire et qui défend les droits et pratiques ancestrales des premières nations, c'est définitivement ma place d'en parler. C'est notre place à toutes d'en parler, parce que ce projet-là, ce plan de destruction de notre habitat, il concerne tout le monde.

Le PL-97, pour résumer, propose de diviser le territoire québécois en trois zones :

- les zones prioritaires (zones de coupe quasi-totale ou les lois environnementales ne s'appliqueraient pas, allant jusqu'à interdire de désigner des aires protégées, des refuges biologiques, des réserves de biodiversité, etc., peu importe ce que les compagnies forestières trouvent sur leur chemin) ;



Photo : George Lefebvre

Bannière au checkpoint Parent : blocage forestier tenu par les chefs héréditaires et les gardien-ne-s du territoire pour protéger les territoires ancestraux de la Nation Nehirowisiw Aski du nouveau projet de loi 97.

- les zones multiusages (zones partagées entre la coupe et les autres utilisateur-ric-e-s, mais où l'industrie forestière serait responsable de gérer les activités sur le territoire et de consulter les autres utilisateur-ric-e-s du territoire) ;
- les zones de conservation (zones identifiées non pas par des experts de la biodiversité, de la protection de la forêt ou des territoires autochtones ancestraux, mais bien par des gestionnaires haut placés, forestiers en chef et ministres, sans réelle consultation (à huis-clos, sur invitation seulement et fermée au public) avec la population, les nations occupant le territoire ou encore les syndicats représentants les travailleurs de l'industrie).

Bref, ce projet de loi qui prétend être une réponse à la crise climatique (wow bravo on protège le tiers des forêts), n'est en fait qu'un show de boucanne prévoyant complètement donner la priorité à l'industrie, ignorant la recherche scientifique et les données probantes, allant jusqu'à redéfinir des concepts comme la gestion écosystémique (qui propose la forêt naturelle comme cadre de référence, visant à maintenir les écosystèmes et la biodiversité en diminuant les différences entre la forêt aménagée et la forêt naturelle), choisissant d'ignorer les inquiétudes des groupes de défenses des droits autochtones, des groupes de défense environnementaux et des citoyen-ne-s, bloquant les processus démocratiques de questionnements de la population québécoise et de résistance face au projet de loi.

Le Camp Souveraineté n'est pas unique dans son initiative, loin de là. Depuis le mois de mai, différents blocages et campements ont vu le jour un peu partout au Québec, des manifestations ont été organisées dans plusieurs villes, des pétitions signées, tout ça dans le but que le projet de loi ne voit jamais le jour. Au moment où j'écris ces lignes, plusieurs initiatives de solidarité allochtone sont en marche, et différents événements auront lieu cet automne pour manifester contre ce projet de loi aberrant. Les gardien-ne-s du territoire sont toujours sur place, à bloquer au jour le jour les nouveaux camions qui essaient de rentrer sur les territoires protégés, et continuent de demander du renfort, que ce soit sous forme de dons de matériel ou en tant qu'effectif humain. Si vous ne pouvez pas vous rendre sur place, il est tout à fait possible de résister d'autres façons, que ce soit en allant à des manifestations ou des événements bénéfiques, en faisant directement des dons aux campements, ou juste en continuant de vous garder informé-e-s sur l'évolution de la situation, en partageant le mot autour de vous et en écoutant et mettant de l'avant les voix des communautés directement touchées. Ce texte ne présente que la pointe de l'iceberg, il y a tellement d'enjeux que j'ai à peine touchés et je vous invite à consulter les ressources énumérées plus bas et à en lire et voir plus sur le sujet !

La forêt, c'est la maison, la maison, on la protège. La lutte continue !

RESSOURCES

Mes explications du projet de loi viennent majoritairement du site de la SNAP (Société pour la nature et les parcs), qui va plus en détails sur les enjeux environnementaux du projet. https://snapquebec.org/campagne-foret-je-te-soutiens/?gad_source=1&gad_campaignid=22970200998&gbraid=0AAAAAoYJTKrs15CiFZSSNcyz1BJL-xGws&gclid=CjoKCQjw8p7GBhCjARIsAEhghZie7ERHL3KSkM4EoeFhQoKDU7jMtvex1KV13EFbVWA297Vjly8A5loaAiXoEALw_wcB

Pour comprendre plus en profondeur les enjeux soulevés par les gardien-ne-s du territoire et les questions de souveraineté des territoires ancestraux, le récit numérique de Radio-Canada « Projet de loi 97 : les solitudes de la réforme du régime forestier » par Shushan Bacon et Simon Filiatrault et publié le 25 juin 2025 est une excellente lecture : <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/13273/reforme-foresterie-quebec-autochtones>

Pour des images des campements et des entrevues avec les gardien-ne-s, la chaîne YouTube Rad de Radio-Canada a fait un reportage vidéo assez intéressant où la journaliste Julia Pagé est allée passer une nuit sur un campement : <https://youtu.be/CViBgU2jHOU?si=om6F8vfyXsojrObt>

Comptes à suivre sur les réseaux sociaux pour être tenu-e-s au courant :

- Front de Résistance Autochtone Populaire, @frap_autochtone sur Instagram
- Camp Souveraineté km134, @checkpointparent sur Instagram
- Collectif Appui aux Mouvements des Premiers Peuples, @collectif_ampp sur Instagram
- Emily Fleming-Dubuc, activiste Inuk qui partage énormément sur les campements et fait beaucoup d'éducation populaire, @emily_flemd sur Instagram ou @inuk.emily sur tiktok

DU BRUIT POUR L'ÉCOLE !

(La rédaction) Des centaines de parents, d'élèves, de membres du personnel scolaire et de citoyen-ne-s se sont rassemblé-e-s le 7 septembre devant les bureaux du ministère de l'Éducation, à Montréal, dans le cadre de la manifestation « Du bruit pour l'école ! » organisée par le mouvement citoyen Uni-es pour l'école.

Avec casseroles, tambours, sifflets et pancartes, les participant-e-s ont voulu envoyer un message clair au gouvernement : l'éducation n'est pas une dépense, mais un investissement essentiel pour l'avenir du Québec. Le mouvement exige un réinvestissement massif dans l'éducation publique, de la petite enfance à l'université.



Photo : André Querry

Plusieurs personnes étaient présentes, le 7 septembre dernier, à Montréal, lors de la manifestation « Du bruit pour l'école ! » organisée par le mouvement citoyen Uni-es pour l'école devant les bureaux du ministère de l'Éducation.

Des réductions qui fragilisent le réseau

Malgré le recul partiel cet été de l'ancien* ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, les compressions dans les réseaux de la petite enfance, des écoles publiques, des cégeps et des universités s'élèvent encore, à l'heure actuelle, à plusieurs centaines de millions de dollars.

La rentrée dans les cégeps a été également sombre puisque l'ancienne* ministre de l'enseignement supérieur, Pascale Déry, a persisté dans sa volonté de faire des compressions supplémentaires de 151 M \$.

Résultat : des milliers de postes non comblés et des gels d'embauche, des services réduits aux élèves vulnérables, des rénovations reportées dans des bâtiments déjà vétustes, des activités parascolaires annulées, la disparition de budgets dédiés aux sorties culturelles ou aux activités sportives, etc. Selon l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS), si on se fie aux données réelles de 2024-2025, l'augmentation réelle du budget de l'Éducation n'est que de 0,7 % pour l'année 2025-2026. Bien loin des 4,4 % nécessaires pour couvrir les coûts de système. Il y aurait donc un manque à gagner de 862 M \$ pour assurer les mêmes services qu'en 2024-2025.

« On vit une rentrée marquée par l'incertitude, l'improvisation et le manque de vision. Quand un tiers des élèves a des besoins particuliers et qu'on coupe justement dans les ressources qui leur sont essentielles, on parle d'abandon. On ne peut pas accepter ça comme société », a déclaré Geneviève Simon-Potvin, porte-parole d'Uni-es pour l'école.

Une mobilisation citoyenne en croissance

La manifestation d'aujourd'hui vient couronner une semaine d'actions locales à travers le Québec : messages de soutien devant les écoles, actions symboliques et créatives organisées par des parents et des élèves, manifestations devant les bureaux de circonscription des député-e-s, résolutions lors des assemblées générales annuelles des parents, motions d'appui de syndicats, etc.

« Ce rassemblement, c'est la preuve que la mobilisation fonctionne. Si le gouvernement a déjà reculé partiellement, c'est grâce à la pression citoyenne. Mais ce n'est pas suffisant. Nous voulons l'annulation complète des réductions budgétaires, sans conditions, ainsi qu'un plan clair de réinvestissement massif et durable en éducation publique », a affirmé Adam Pétrin, également porte-parole du mouvement.

Des rassemblements régionaux aussi

Le mouvement citoyen a tenu également, toujours le 7 septembre, deux rassemblements régionaux, l'un à Chicoutimi et l'autre à Gatineau, afin de permettre à un maximum de citoyen-ne-s de montrer leur appui à un réinvestissement massif en éducation, de la petite enfance à l'université. Les manifestant-e-s ont été bruyant-e-s devant l'entrée de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ainsi que devant les bureaux de la députée Suzanne Tremblay à Gatineau (secteur Hull).

Pour un Québec qui investit dans son avenir

Uni-es pour l'école réaffirme que l'éducation doit être traitée comme la priorité nationale qu'elle est. Les réductions et l'imprévisibilité budgétaires ne font qu'aggraver la pénurie de personnel, accentuer les inégalités et miner la capacité du système public de remplir sa mission.

« Chaque dollar coupé en éducation est une dette sociale que l'on fait porter aux générations futures. Nous avons besoin de courage politique, pas de demi-mesures », a conclu Geneviève Simon-Potvin.

Pour en savoir plus ou pour connaître les prochaines mobilisations de Uni-es pour l'école, vous pouvez toujours suivre la page Facebook du mouvement : <https://www.facebook.com/uni.espourlecole/>

* Un remaniement ministériel a changé la donne le 10 septembre dernier. Depuis le 10 septembre, Sonia Lebel est devenue ministre de l'Éducation et Martine Biron est devenue ministre de l'Enseignement supérieur.

LA PALESTINE VIVRA, LA PALESTINE VAINCRA

Par Gabrielle Verret

Il y a près de deux ans jour pour jour, j'écrivais un article sur la catastrophe humanitaire se déroulant en Palestine avec la complicité des pays occidentaux, dont le Canada. Face à mon sentiment d'impuissance, j'écris à nouveau aujourd'hui pour dénoncer la complicité de nos gouvernements et mettre en lumière la force collective que nous pouvons exercer sur leurs décisions en matière de politiques internationales.

Encore une fois, je tiens à préciser que ce court article n'a pas pour objectif de retracer en détail la chronologie des événements ni le cycle de violence qui a mené à l'action du Hamas le 7 octobre dernier. Mon intention est plutôt d'inviter à s'informer davantage sur cette tragédie humanitaire, résultat inévitable de décennies de politiques coloniales mises en place par l'État d'Israël et tolérées, voire appuyées, par plusieurs grandes puissances. Même si je m'efforce de m'en tenir aux faits, il m'est difficile de rester totalement impartiale face à une telle injustice. À mes yeux, un peuple opprimé, vivant dans des conditions inhumaines et sous la menace constante de l'une des armées les plus puissantes du monde, mérite une couverture médiatique plus équitable, une aide humanitaire significative et un véritable soutien international à son droit à l'autodétermination.

Alors que la famine, causée par le blocus et la destruction des infrastructures menés par Israël, guette les survivant-e-s, près de 63 746 Palestinien-ne-s ont été assassiné-e-s et 161 245 blessé-e-s depuis le 7 octobre 2023, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (BCAH).

Bien que la violence se soit intensifiée au cours des deux dernières années, tout n'a pas commencé le 7 octobre 2023. Depuis plus de cent ans, le peuple palestinien subit les conséquences violentes du projet colonialiste qui a mené à la création de l'État d'Israël en 1948 sur ses terres : migrations forcées, expulsions massives dès la Nakba de 1948, guerres successives et blocus imposé à Gaza depuis 2007. Ces mesures coloniales et oppressives se traduisent par des déplacements massifs, la destruction des moyens de subsistance et un taux de chômage élevé, considérés comme des violations du droit international.

Appelons un chat un chat

Alors que plusieurs médias traditionnels et États peinent à parler de génocide dans la bande de Gaza, tous les indicateurs sont présents et s'accumulent sous nos yeux. Selon la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (ONU, 1948), un génocide est commis lorsqu'« il existe l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux en commettant un ou plusieurs des actes suivants » :

1. Actes pour tuer des membres du groupe

- Plus de 63 000 Palestinien-ne-s tué-e-s (BCAH, sept. 2025), en majorité des civils, dont un très grand nombre d'enfants.
2. Atteintes graves à l'intégrité physique et mentale

- Plus de 160 000 blessé-e-s, dont des milliers d'amputé-e-s, avec un effondrement du système hospitalier (BCAH, sept. 2025).
3. Conditions d'existence entraînant la destruction du groupe

- Famine confirmée par la Classification intégrée de la sécurité alimentaire : plus d'un demi-million de personnes en phase 5, soit catastrophique (août 2025).
 - Blocus total : pénurie d'eau, de nourriture, de médicaments, de carburant.
 - Destruction de 88 % des infrastructures civiles (UNOSAT, juillet 2025).
4. Mesures visant les naissances

- Attaques répétées contre les hôpitaux, y compris les maternités et unités néonatales (UNICEF, septembre 2025).
 - Des dizaines de milliers de femmes privées d'accès aux soins prénataux et obstétricaux.
5. Transfert forcé / déplacements massifs

- Près de 2 millions de déplacé-e-s internes sur 2,3 millions d'habitant-e-s, souvent expulsé-e-s à plusieurs reprises (BCAH, août 2025).
 - Ordres d'évacuation répétés sans zones sûres réelles.

En septembre 2025, l'Association internationale des chercheurs sur les génocides a adopté une résolution déclarant que les actions d'Israël à Gaza contreviennent à la définition juridique du génocide selon la Convention des Nations Unies de 1948. Puis, finalement, après près de deux ans, le 16 septembre dernier, une commission d'enquête de l'ONU accuse Israël de génocide à Gaza. Après deux ans de massacres...

Le rôle du Québec et du Canada dans ce génocide

Selon les dernières données sur les exportations militaires du Canada publiées en 2022, entre 2021 et 2022, plus de 46 millions de dollars canadiens en armes ont été livrés à Israël*. En mars 2024, le gouvernement fédéral a annoncé la suspension de certains envois d'armes, mais cette mesure a été revue à la baisse et ne concerne finalement que les armes dites « létales ». Affaires mondiales Canada précise



Depuis plus de deux ans des manifestations ont lieu dans la ville de Québec pour dénoncer le génocide en Palestine. Pour les détails de ces actions, vous pouvez suivre la page de Palestine Québec sur Instagram et Facebook.

désormais que cette restriction ne s'applique pas au matériel pouvant être utilisé indirectement à Gaza.

Du côté du Québec, la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), principal gestionnaire de l'épargne collective des Québécois-e-s, notamment les fonds des régimes de retraite et d'assurance publics et parapublics, a été pointée du doigt par l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour ses investissements massifs : 9,6 milliards de dollars injectés, soit dans le matériel militaire, soit dans l'achat d'obligations israéliennes.

Il est préoccupant que nos gouvernements investissent de telles sommes dans la destruction organisée de la Palestine.

Urgence de se mobiliser

À travers le monde, des millions de personnes dénoncent le génocide en cours et exigent un cessez-le-feu immédiat. En Angleterre, les manifestations de solidarité se multiplient malgré une répression accrue : près de 900 personnes ont été arrêtées lors d'une manifestation à Londres**.

À Québec, plusieurs manifestations et rassemblements ont été organisés par des collectifs comme Palestine Québec. Ces actions visent à maintenir la pression sur les gouvernements canadien et québécois afin qu'ils cessent leur complicité politique, militaire et économique avec Israël. L'une des plus récentes s'est déroulée le 12 septembre dernier, lors du Grand Prix cycliste, pour dénoncer la présence de l'équipe Israël-Premier Tech appartenant à Sylvan Adams, un Israélo-Canadien proche du gouvernement de Nétanyahou.

Ces mobilisations s'inscrivent dans une force collective internationale qui doit ultimement obliger les gouvernements à arrêter leur complicité, à l'image des grandes campagnes qui ont contribué à faire tomber l'apartheid en Afrique du Sud. Comme le rappelle l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), c'est par l'action coordonnée de la société civile, du milieu communautaire, syndical, par le boycott, les pressions politiques et les mobilisations de masse qu'il est possible de faire plier des gouvernements complices et de mettre fin à des systèmes d'oppression.

Pour conclure, l'Espagne, ayant reconnu l'état de Palestine en mai 2024, a lancé dernièrement une série de mesures contraignantes contre Israël notamment l'interdiction aux navires et aux avions transportant des armes ou du carburant pour Israël de le faire sur le territoire maritime et aérien espagnol en plus d'imposer un embargo sur les produits « provenant des colonies illégales à Gaza et en Cisjordanie »***.

La libération du peuple palestinien est un levier pour le droit à l'autodétermination de nombreux autres peuples subissant diverses formes de violences au nom du colonialisme, du capitalisme et d'autres systèmes d'oppression.

* Radio-Canada, « Ottawa dit envoyer des équipements militaires “ non létaux ” à Israël depuis le 7 octobre », <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2045725/canada-israel-armes-exportations-letales#:~:text=Les%20exportations%20en%20question&text=En%20tout%2C%20le%20Canada%20a,des%20commentaires%2C%20mais%20sans%20succ%C3%A8s,> 31 janvier 2024.

** La Presse, « Près de 900 arrestations à un rassemblement de soutien à Palestine Action », <https://www.lapresse.ca/international/europe/2025-09-07/londres/pres-de-900-arrestations-a-un-rassemblement-de-soutien-a-palestine-action.php>, 7 septembre 2025.

*** Le Monde, « L'Espagne annonce des mesures pour «mettre un terme au génocide à Gaza», provoquant la colère d'Israël », https://www.lemonde.fr/international/article/2025/09/08/l-espagne-annonce-des-mesures-pour-mettre-un-terme-au-genocide-a-gaza-provoquant-la-colere-d-israel_6639995_3210.html, 8 septembre 2025.

COMITÉ LOGEMENT D'AIDE DE QUÉBEC OUEST 25 ANS À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ À SAINTE-FOY

(La rédaction) Le Comité logement d'aide de Québec Ouest (CLAQO), appelé anciennement le Comité logement d'aide aux locataires (CLAL), soulignait le 10 septembre son 25e anniversaire. Pour l'occasion, les membres, militant-e-s et allié-e-s de l'organisme se sont rassemblé-e-s au parc Myrand autour d'une épluchette de maïs. Cette occasion a permis de nous remémorer l'histoire de l'organisme, ainsi que de souligner l'importance de sa mission face à la crise du logement, qui semble s'aggraver chaque jour.



Les militant-e-s du Comité logement d'aide de Québec Ouest au Parc Myrand lors du 25e anniversaire de l'organisme.

Il y a 25 ans dans la ville de Sainte-Foy

Le Comité logement d'aide de Québec Ouest (CLAQO) est fondé en 2000 à l'initiative d'un groupe de femmes qui tenaient à bout de bras un projet de coopérative d'habitation qu'elles souhaitaient développer à Sainte-Foy. Or, le contexte politique était difficile. Charles-Olivier P. Carrier, organisateur communautaire au CLAQO, résume : « Ces femmes voyaient bien qu'il y avait de gros enjeux de pauvreté à Sainte-Foy et que, en pleine crise du logement, combinée à la fin des programmes fédéraux de développement de HLM, il y avait un besoin urgent de logements sociaux. Mais elles se sont rendu compte assez vite qu'avant même de parler de développement, il fallait lutter contre un discours omniprésent qui niait la pauvreté. À l'époque, ça faisait plus de 15 ans que la mairesse Boucher* disait que les logements sociaux c'étaient des « ghettos » et que, de toute façon, les pauvres étaient tous au centre-ville. Bref, c'est pour contrecarrer ces discours qu'elles ont formé notre organisme ».

Depuis, la principale mission du CLAL, qui est devenu en 2020 le CLAQO, est de faire reconnaître le logement comme un droit fondamental pour toutes et tous. Plus concrètement, l'organisme informe les locataires du secteur ouest de la ville de Québec – principalement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge – sur leurs droits en matière de logement locatif, milite pour le respect et l'amélioration de ces droits et promeut le développement du logement social.

25 ans plus tard dans l'arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge

En 2025, toujours selon l'organisateur communautaire du CLAQO, la lutte pour le droit au logement est plus que jamais pertinente : « En 2021, 30 % des locataires de Sainte-Foy et Sillery payaient trop cher pour leur logement. Qui sait à combien ce nombre est rendu maintenant... mais c'est certain que la situation s'est empirée ».

Même si le climat politique a évolué depuis 25 ans, et qu'il n'y a maintenant plus personne pour nier la présence de la pauvreté à Sainte-Foy, rares sont les politicien-ne-s à se positionner publiquement contre le logement social, comme le pouvait le faire la mairesse en 2002. Pour Charles-Olivier, il n'en reste pas moins que le climat politique est comparable. « Avec l'ancienne ministre de l'Habitation en poste jusqu'au 10 septembre dernier, France-Élaine Duranceau, beaucoup de saccage a été fait au niveau du logement social et des lois qui protègent les locataires... à l'avantage des propriétaires ! Pourtant, on a besoin d'un immense investissement dans le logement social pour répondre aux besoins des locataires. Là, au contraire, le marché déréglé est en train de jeter des milliers de personnes à la rue, alors que pour éviter le même sort, des centaines de milliers d'autres doivent se vider les poches pour remplir ceux des propriétaires. C'est scandaleux ! », a-t-il illustré.

En réponse à la conjoncture difficile, le CLAQO continue le combat. L'année dernière, l'organisme a publié un rapport** sur la situation des locataires, qui dévoilait l'étendue des besoins et a lancé une importante campagne d'information des locataires du secteur ouest de la ville de Québec. En mai dernier, le comité logement a également lancé la campagne « Sainte-Foy, c'est chez moi »***. À travers celle-ci, il revendique, entre autres, que la Ville de Québec réserve plusieurs terrains pour y développer du logement social.

« Même si c'est difficile en ce moment, il ne faut pas lâcher ! On sent un grand souffle dans nos voiles. Les locataires sont en colère et on sent beaucoup d'appui de la population pour nos revendications. Ça va peut-être mal, mais on a une fenêtre unique dans laquelle, peut-être pour la première fois de l'histoire de l'organisme, on pourrait faire des gains majeurs. J'invite les gens à embarquer dans le bateau, à passer des dépliants dans leurs blocs ou dans leurs rues, à venir à nos actions ! On a besoin de l'appui de toutes et tous ! », a conclu le porte-parole.

* Andrée Boucher a été mairesse de Sainte-Foy de 1985 à 2001 avant la fusion, puis mairesse de Québec du 19 novembre 2005 jusqu'à son décès en 2007.

** CLAQO, « Situation des locataires à Sainte-Foy », <https://www.claqo.org/situation-des-locataires-a-sainte-foy/>

*** CLAQO, « Sainte-Foy, c'est chez moi ! », <https://www.claqo.org/sainte-foy-cest-chez-moi/>

Annoncez-vous dans

L' INFOBOURG

vue par plus de

5000

personnes dans le quartier

REMANIEMENT MINISTÉRIEL CHANGER DE CAP EN HABITATION EST URGENT

(La rédaction) Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a réagi au remaniement ministériel du gouvernement Legault, ayant eu lieu le 10 septembre et qui change la titulaire de l'Habitation. L'organisme espère que l'arrivée de Sonia Bélanger comme ministre responsable amorcera un nécessaire changement de cap. Il a profité de l'occasion de ce remaniement pour interpeller le premier ministre afin que son gouvernement fasse enfin du droit au logement une priorité.

Pour le FRAPRU, l'importante promotion accordée à France-Élaine Duranceau en l'attitrant désormais au Conseil du trésor, a confirmé que les politiques en habitation mises de l'avant sous son mandat ont été conformes à la vision du gouvernement caquiste et de son chef. « Peu importe la personne en poste, si le gouvernement ne change pas de cap, les mêmes politiques continueront d'aggraver la crise d'abordabilité », a mis en garde sa porte-parole, Véronique Laflamme.



Le 10 septembre dernier, France-Élaine Duranceau a cédé sa place comme ministre de l'Habitation à Sonia Bélanger, députée de la circonscription de Prévost, anciennement ministre des Aîné-e-s.

Un bilan marqué par l'inaction et le refus de mesures structurantes

Le FRAPRU constate que la situation du logement locatif au Québec se dégrade depuis l'arrivée de la CAQ en 2018. Les loyers ont bondi de près de 50 %.

L'itinérance progresse, et le nombre de locataires sans logis durant la période des déménagements ne diminue pas, malgré la hausse des mises en chantier. « Privatisation de l'aide au logement, refus de mieux encadrer le marché privé,

mise au rancart du seul programme dédié au logement social, il est clair que, après avoir tardé à reconnaître la crise du logement, la CAQ s'en est servie comme prétexte pour mettre en place des politiques néolibérales », rappelle la porte-parole.

Une ministre en décalage

Le FRAPRU ne partage pas l'appréciation du premier ministre au sujet du travail accompli par la ministre France-Élaine Duranceau. Même s'il avait salué la nomination d'une ministre dédiée à l'Habitation en 2022, il a rapidement constaté une forte politisation des dossiers. Depuis son entrée en poste, France-Élaine Duranceau s'était montrée peu intéressée à comprendre la réalité des locataires et des personnes mal-logées. Pire, elle avait refusé la majorité des mesures proposées qui aurait pu, sinon améliorer leur sort, du moins ralentir la détérioration de leur situation. Les politiques qu'elle a mises en place alimentent carrément la hausse de loyer systématique (cession de bail, nouvelle méthode de calcul des hausses de loyers).

En matière de logement social, les décisions de l'ex-ministre ont complexifié le développement. Le Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), vitrine du gouvernement, n'a livré que quelques centaines de logements. Tout en appelant à plus d'agilité, la ministre a accordé des assouplissements à certains acteurs triés sur le volet hors programme, tout en les refusant à d'autres. Ce « deux poids, deux mesures » et l'absence d'un programme adéquat a nui au développement de logements sociaux et communautaires. « On a même travesti l'idée de logement social en finançant des logements jusqu'à 150 % du loyer médian, avec les mêmes fonds insuffisants destinés auparavant à du logement social. Même si plusieurs logements sociaux et qualifiés d'abordables sont actuellement en réalisation, si on fait le bilan depuis l'arrivée au pouvoir de la CAQ, le rythme de construction est insuffisant. Le refus du premier ministre et du ministre des Finances d'y consacrer des investissements suffisants prive le Québec de la prévisibilité nécessaire pour accélérer et maintenir ce développement. En poursuivant dans cette voie, le gouvernement s'entête dans une politique de l'offre qui échoue à répondre à la crise d'abordabilité », dénonce la porte-parole.

Des attentes à la hauteur des besoins

Le FRAPRU espère que la nouvelle ministre aura les coudées franches pour améliorer rapidement et réellement la situation des locataires. Pour ce faire, changer de cap est nécessaire. C'est pourquoi l'organisme l'appelle à poser des gestes forts, notamment en matière de logement social.

À très court terme, le FRAPRU demande la modification rétroactive du PHAQ, afin que la contribution du gouvernement du Québec soit suffisante, qu'il ne permette pas d'inclure des logements plus chers que le marché et de ne pas financer le secteur privé.

La mise sur pied de programmes gouvernementaux complets, pérennes et dédiés au logement social (incluant minimalement un programme HLM) est également essentielle pour s'assurer de répondre réellement aux besoins des communautés.

Le FRAPRU s'attend à rencontrer rapidement madame Bélanger pour lui présenter ses propositions. Au moment d'écrire ces lignes, aucune rencontre n'était prévue.

Boutique en ligne :
www.ericochocolatier.com

FAITES-VOUS PLAISIR
ET
ESSAYEZ UN DE NOS
10 SUCCULENTS
CHOCOLATS
CHAUDS!

Mmmm!

GRANDE SÉLECTION DE CHOCOLATS FINS

Erio
CHOCOLATERIE CRÉATIVE

634, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC
T. 418 524-2122
ERICOCHOCOLATIER.COM

Le Comité Populaire Saint-Jean-Baptiste c'est:

Des actions concrètes pour défendre
nos intérêts et nos droits !

LE COMPOP EN MODE ÉLECTORAL

Par Marie-Ève Duchesne

LE COMPOP EN MODE ...

ÉLECTORAL



Cette année le Compop organise des entrevues filmées avec les candidat-e-s. Elles seront disponibles sur nos réseaux sociaux dès la semaine du 21 octobre. Une projection avec les membres du Compop aura également lieu, cette même semaine, à la Lib.

Alors que cette édition de *L'Infobourg* est mise sous presse, une campagne électorale municipale bat son plein partout au Québec. La ville de Québec, bien sûr, n’y échappe pas. Comme à chaque campagne électorale, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Compop) profite de cette occasion pour mettre de l’avant ses préoccupations, dont voici un résumé.

Logement social, encore et toujours

Devant l’impasse actuelle pour le projet prévu sur le terrain de l’îlot Saint-Vincent de Paul, le logement social sera au cœur des préoccupations du Compop. Si l’administration sortante a fait un immense pas dans ce dossier avec l’appui à un projet porté par le Compop depuis des décennies, rien n’est encore réglé pour la suite de celui-ci. Alors qu’il est indéniable que le gouvernement du Québec a un rôle important à jouer à ce sujet, il n’en demeure pas moins que les villes et municipalités peuvent se doter de plusieurs outils et pour lesquels le Compop accordera beaucoup d’importance dans la campagne actuelle. En effet, il sera intéressant de regarder :

- Est-ce que les partis et les candidat-e-s en lice ont des objectifs chiffrés de logements sociaux leur permettant de répondre suffisamment aux besoins ? La volonté de faire les pressions nécessaires auprès de Québec et Ottawa est-elle présente ?
- Est-ce que les partis et les candidat-e-s en lice souhaitent acquérir des terrains ou des bâtiments dans une volonté de les préserver pour du logement social ?

Est-ce que les partis et les candidat-e-s en lice désirent mettre en place un règlement d’inclusion obligeant les projets résidentiels qui se construisent à intégrer du logement social sur le site visé ?

Est-ce que les partis et les candidat-e-s en lice veulent mettre en place des mesures contraignantes (par exemple une taxation pour les logements inoccupés) pour empêcher que des logements soient laissés à l’abandon, à des fins touristiques ou aux aléas de la spéculation ? D’autres solutions sont-elles préconisées ?

Est-ce que les partis et les candidat-e-s en lice parlent de logement social ?

Toutes ces questions seront au cœur des exigences du Compop devant l’ampleur de la crise d’inabordabilité des logements qui sévit actuellement. Rappelons que pour la Haute-Ville de Québec, le loyer moyen pour un 4 et demi est passé de 1 267 \$ en octobre 2023 à 1 480 \$ en octobre 2024, selon les données les plus récentes de la Société canadienne d’hypothèque et de logement (SCHL).

Des aménagements structurants à échelle humaine

Le concept de rue partagée est présent dans l’histoire du Compop depuis près de 25 ans. Et l’organisme continue de croire que ce schéma d’aménagement est une voie plus qu’intéressante à développer pour permettre une diminution de la place de l’automobile si nécessaire dans le quartier.

Si l’administration sortante a, somme toute, répondu à plusieurs de nos attentes en ce sens ou, du moins, a pu nous présenter des solutions intéressantes aux irritants rencontrés dans les derniers projets réalisés, le Compop se posera d’importantes questions quant à la suite des choses. En effet, il sera important de voir quelle vision est portée par les candidat-e-s de Cap-aux-Diamants et leurs partis quant à la mobilité active et aux transports collectifs. Les rues partagées comprenant des aménagements structurants assurant la convivialité et la sécurité, les solutions à la circulation de transit et le développement du transport en commun seront assurément à surveiller. Rappelons d’ailleurs que le Compop n’est pas favorable à un éventuel projet de 3e lien.

Une attention particulière sera donnée par le Compop à l’aménagement de la rue Saint-Jean. Bien qu’il soit clair pour l’organisme que cette rue ne peut pas être réfléchi comme d’autres rues partagées dans le quartier, il n’en demeure pas moins que plusieurs idées doivent être réalisées pour en faire une rue à échelle humaine, permettant une cohabitation harmonieuse des transports actifs et collectifs et visant à éliminer la circulation de transit. Le Compop s’attend à une proactivité radicale des personnes qui souhaitent représenter le district.

À l’heure des changements climatiques et se situant toujours dans une zone ayant le plus faible taux de canopée de la ville de Québec, le Compop s’attend également à des mesures drastiques quant au verdissement ou à la réalisation de jardins communautaire dans le quartier.

De la justice sociale pour des solidarités conséquentes

En plus des deux pôles présentés précédemment, le Compop sera également sensible à d’autres enjeux de justice sociale. On peut penser rapidement à l’itinérance : le Compop restera à l’affût afin de connaître les mesures s’attaquant aux causes structurelles plutôt que individuelles de l’itinérance. Ou encore à l’infâme « Thin Blue Line* » encore visible sur l’uniforme de plusieurs policier-ère-s du Service de police de la ville de Québec (SPVQ). Qui osera enfin mettre un terme à la mascarade du port public de ce symbole utilisé par des groupes d’extrême-droite ?

Le Compop en mode électoral

Le Comité populaire procède en ce moment à des entrevues filmées avec les candidat-e-s du district de Cap-aux-Diamants. Celles-ci seront disponibles sur les réseaux sociaux de l’organisme à compter du 21 octobre. Vous pouvez contacter le Compop pour plus d’informations à ce sujet à comite.populaire@videotron.ca ou au 418 522-0454.

* En rappel à ce sujet : <https://www.compop.net/content/thin-blue-line-un-symbole-probl%C3%A9matique-ch%C3%A9z-le-corps-policier>



Le Vestiaire du Faubourg

Du lundi au samedi de 12 h à 16 h
et le jeudi de 12 h à 20 h

Horaire sujet à changement. Contactez-nous pour le vérifier.
780, rue Sainte-Claire | 418-522-0454



LE LOGEMENT : UN ENJEU MUNICIPAL

Par **Felix Marois**, organisateur communautaire au Bureau D'Animation Et Information Logement du Québec Métropolitain (BAIL)



Le 19 septembre dernier marquait le début de la période électorale dans près de 1 100 municipalités de la province. À Québec, le Bureau d'Animation et Information Logement (BAIL) se mobilisera, au cours de cette période, de différentes façons, afin d'obtenir des candidat-e-s à la mairie des engagements clairs en matière de logement. Rappelons que la Ville dispose d'importants pouvoirs, lui permettant de lutter contre l'insalubrité des appartements et la gentrification de ses quartiers. Survolons ensemble quelques-unes des revendications que nous formulerons aux différent-e-s candidat-e-s en lice.

La lutte contre l'insalubrité

D'une année à l'autre, la mauvaise qualité des logements demeure l'un des principaux motifs de consultation au BAIL. À l'heure actuelle, il n'existe pas, au niveau provincial, de législation uniformisant les normes minimales d'entretien et de salubrité des unités locatives. Il revient aux municipalités de régler sur cette question.

À Québec, la Ville est dotée d'un service d'inspection, ayant pour mandat de veiller au respect du règlement municipal en matière d'entretien et de salubrité des bâtiments. Bien qu'utile, ce service pourrait être amélioré. En effet, il devrait être mieux publicisé auprès des locataires et être plus accessible à ces dernier-e-s. En outre, les inspecteur-ric-e-s municipaux-ales devraient réaliser un meilleur travail pour prévenir l'insalubrité des appartements, en visitant périodiquement certains secteurs ou immeubles à risque. De plus, les inspecteur-ric-e-s devraient également être formé-e-s et équipé-e-s pour faire face à un plus large éventail de problèmes liés à l'insalubrité, tels que la présence de moisissure dans les logements.

Par ailleurs, la municipalité devrait pleinement utiliser les pouvoirs que lui confère sa charte, pour contraindre les propriétaires à respecter la réglementation en vigueur. Notamment, elle devrait mettre plus rapidement à l'amende les propriétaires négligents, réaliser des travaux de correction à leurs frais, voire, dans certains cas, les exproprier de leurs immeubles pour en faire du logement social*.

La lutte contre la gentrification

La Ville de Québec dispose de pouvoirs lui permettant d'agir de son propre chef pour lutter contre la gentrification de ses quartiers.

Afin de contrer l'explosion des loyers et la désintégration du parc de logements locatifs abordables, la municipalité devrait interdire la conversion des appartements en copropriété divisée et en hébergement touristique commercial. Elle devait, de surcroît, réclamer avec insistance au gouvernement provincial l'instauration d'un véritable contrôle des loyers.

Enfin, la Ville devrait davantage favoriser le développement du logement social sur son territoire. Pour ce faire, elle devrait avant tout réviser son objectif de construction actuel, de manière que la proportion de logements sociaux représente, d'ici 2040, au moins 20 % de son parc locatif.

S'informer pour faire un choix éclairé

Sous peu, le BAIL remettra aux candidat-e-s à la maire de Québec un questionnaire, en vue de mieux connaître leurs positions en matière de logement. Nous vous transmettrons rapidement leurs réponses, dans l'espoir de vous permettre de faire un choix éclairé le jour du scrutin !

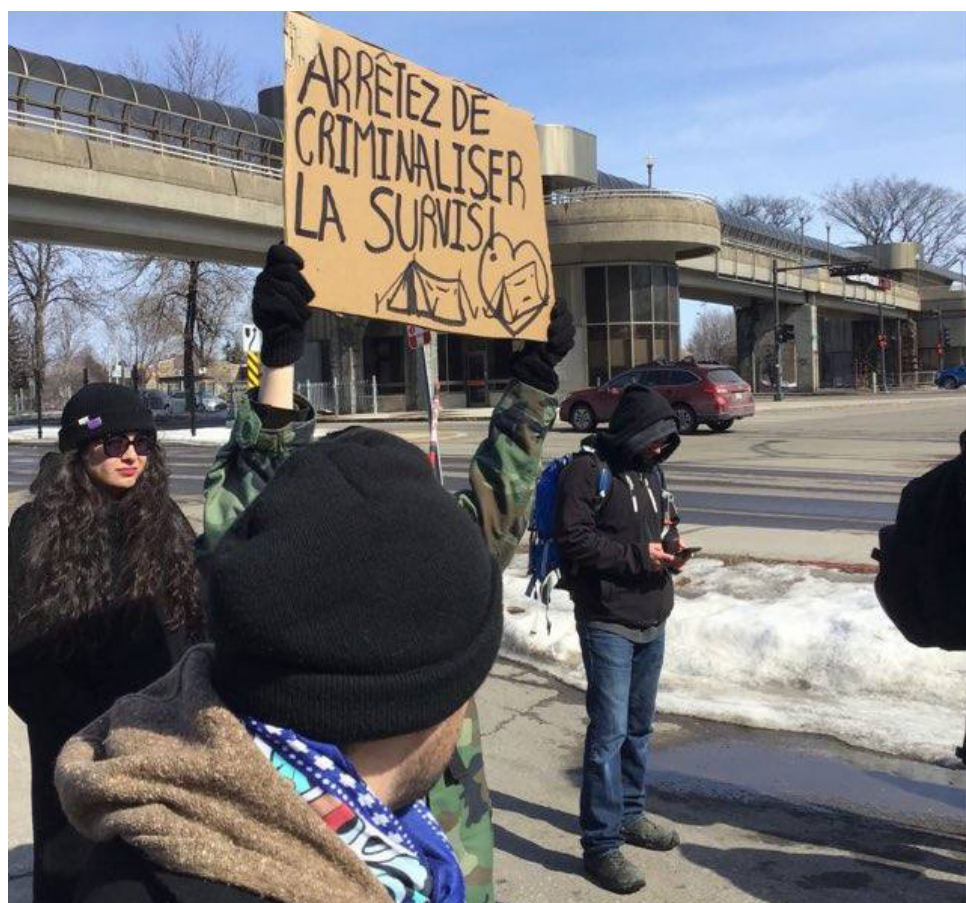
* Pour plus de détails sur les revendications liées au logement social, lire le texte *Le Compop en mode électoral*.

PLUS DE POLICE ? MISÈRE !

Hélène Matte

Votre conseil de quartier s'est réuni le 25 août. L'ordre du jour était bien garni et Anthony Cadoret, qui préside avec une diligence exemplaire, a proposé de devancer l'un des points pour lequel beaucoup de citoyen-ne-s s'étaient spécifiquement déplacé-e-s : l'épidémie de vols dans le quartier. Les témoignages se sont succédés, aux classiques vols de vélos ou de colis, s'ajoutaient des infractions chez les gens, jusque pendant la nuit, en présence des résident-e-s. Le voisinage a constaté que des personnes, capuchons sur la tête, venaient régulièrement « tester » les portes, de véhicules ou d'entrée dans les immeubles, afin de vérifier si elles pouvaient s'y introduire. Quoi faire devant de tels agissements ?

Nous avons appris que le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) a arrêté deux individus en rapport aux vols. Néanmoins les craintes ne sont pas dissipées. D'abord parce que pour plusieurs, il est évident que ces personnes ne sont pas responsables de l'ensemble du brigandage, mais aussi parce que les méfaits révèlent beaucoup plus que des actes individuels. Il est clair que la situation sociale s'aggrave. Des citoyen-ne-s, inquiet-ète-s, ont démantelé elleux-mêmes un camp de fortune qu'un itinérant avait installé dans une cour du faubourg.



Force est de constater que la pauvreté et la dépendance créent de plus en plus de détresse et que l'itinérance ne concerne pas seulement Saint-Roch. Tous les quartiers centraux, et au-delà, font de plus en plus face au problème. La hausse faramineuse du coût des loyers a été pointée du doigt.

Que la Ville annonce un renforcement des forces policières n'est pas pour réjouir tout le monde. À quoi ces nouveaux éléments seront-ils voués ? La répression n'est pas une solution. De la conversation, a émergé la réticence de plusieurs personnes à émettre un signalement au 911, soit parce qu'elles avaient de la difficulté à évaluer la pertinence, soit parce qu'elles craignaient la violence policière envers les personnes marginalisées ou envers elles-mêmes. Le service de police n'inspire pas confiance.

Parmi les pistes d'actions soulevées, en voici en vrac : faire livrer ses colis au bureau de poste ; inscrire les vélos au programme Garage 529 ; utiliser des détecteurs de mouvement ; être vigilant-e et ne pas hésiter à appeler le 911 ou la ligne non urgente (418 691-6911) ; enfin, exiger un service de sécurité adapté au contexte et aux nécessités d'une approche communautaire. Nous devons réclamer un service à notre mesure et une « police de proximité » serait bienvenue.

En somme, le sentiment d'insécurité et le besoin d'en appeler à une vigilance citoyenne sont peut-être les symptômes d'une défaillance sur le plan de la sécurité, mais le manque d'effectifs n'est pas seul en cause. Ces symptômes soulignent l'échec des gouvernements à prévenir et pallier une misère que leurs politiques, en matière de logement notamment, alimentent. À retenir : le « filtrage », une notion usée en immobilier pour camoufler la gentrification, déchire en fait le « filet social ». Créons plutôt du lien.

ENCORE EN MARCHÉ POUR TRANSFORMER LE MONDE

MARCHE MONDIALE DES FEMMES 2025



À Québec, les 17 et 18 octobre 2025 !

Le 17

Village féministe* → Patro Laval*

De 10h à 16h _____ Kiosques, conférences, ateliers

* Journée en non-mixité inclusive



Nuit des sans-abri → Place de l'Université du Québec

En soirée _____ Évènement organisé par le RAIQ

Le 18

Grand rassemblement de la MMF → Place de l'Assemblée-Nationale***

10h _____ Animations et kiosques

12h _____ Rassemblement et marche

15h _____ Cérémonie de clôture



** Journée en mixité

* L'ensemble des lieux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite



Organisé par :



Avec le soutien
financier de :



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

NOUS SOMMES ENCORE EN MARCHÉ POUR TRANSFORMER LE MONDE !

Élise Landriaud-Dupont et Nancy Beauseigle, co-coordonnatrices
Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale

Un grand rassemblement féministe aura lieu sous peu ! Les 17 et 18 octobre prochains, la Ville de Québec sera assurément féministe !

Une journée haute en couleurs et en solidarité

Le samedi 18 octobre, c'est le grand rassemblement national de la Marche mondiale des femmes sur le thème « Encore en marche pour transformer le monde ! » Nous allons rallier des féministes de toute la province et occuper la colline parlementaire. Ce rassemblement a lieu tous les cinq ans, et nous sommes fières que la Capitale-Nationale soit la région hôte cette année. La dernière édition a eu lieu à Trois-Rivières en 2010 et a rassemblé 10 000 personnes.

Dès 10 h, le 18 octobre, se tiendront des animations devant l'Assemblée-Nationale ; à midi, nous nous mettrons en marche ; à 15 h suivra une cérémonie de clôture à la fois politique et artistique ! Nous serons visibles, colorées, nous ferons du bruit et nous marcherons ! Plus d'une centaine d'autobus en provenance de tous les coins du Québec sont déjà annoncés ! Toutes et tous sont bienvenu-e-s à cette journée !

Un village féministe !

La veille, le 17 octobre, ce sera le Village féministe : une journée d'ateliers d'éducation populaire autonome féministe, d'ateliers créatifs, de panels et beaucoup plus, pour nous enflammer et nous organiser pour la marche du lendemain. Donnons-nous rendez-vous de 10 h à 16 h au Patro Laval, à Québec ! Bienvenue aux femmes et personnes de la diversité des genres !

Ces deux journées se veulent le plus inclusives possibles. Les 17 et 18 octobre seront accessibles aux personnes à mobilité réduite et une interprétation en Langue des signes du Québec (LSQ) sera assurée, puis une halte-garderie sera offerte au Village féministe. Le jour de la marche, le 18 octobre, des toilettes adaptées, puis des coins enfants et un parcours court rendront l'événement convivial pour toutes. Un bus suivra la marche pour les personnes qui auraient besoin de repos.

Sur le terrain

Depuis des mois, le RGF-CN s'active à la préparation de cette action d'envergure en collaboration avec la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes. C'est une équipe d'une cinquantaine de militantes qui s'impliquent dans divers comités : logistique, mobilisation, marche, Village féministe, etc. En plus de toutes les activités et initiatives qui se préparent dans les groupes membres et alliés pour mobiliser leurs membres et participant-e-s. C'est du jamais vu pour nous et ce mouvement de la base est très motivant pour la marche mais aussi pour la suite des choses ! On voit à quel point les luttes féministes sont importantes et combien les femmes et les groupes sont engagé-e-s !

Un grand mouvement dans la région !

La Marche mondiale des femmes, c'est aussi un grand mouvement régional ! 110 groupes communautaires, syndicaux, environnementaux, institutionnels, et tables de concertation de la région de la Capitale-Nationale ont signé la Déclaration régionale de la Marche mondiale des femmes : Encore en marche pour transformer le monde dans la Capitale-Nationale !, initiée par notre Regroupement. En voici un extrait :

Depuis plus de vingt ans, la Marche mondiale des femmes incarne un mouvement féministe mondial qui lutte contre les systèmes d'oppression et s'attaque aux causes

structurelles de la pauvreté et des violences faites aux femmes. Tous les cinq ans, des milliers de féministes se mobilisent aux quatre coins du Québec, tout comme dans 58 autres régions du monde pour faire entendre leurs voix et porter leurs revendications dans l'espace public.

« Être "en marche", c'est revendiquer le droit de bouger librement, de transformer nos sociétés avec force et solidarité. C'est incarner la puissance des femmes, des personnes marginalisées par le genre et de leurs allié-e-s, organisé-e-s collectivement, avec leurs diversités d'expériences, d'identités, d'ethnicités et de cultures politiques. C'est refuser l'ordre établi qui génère injustice, pauvreté et violence, et c'est affirmer notre solidarité avec nos sœurs du monde entier. »*

C'est dans cet esprit de résistance et d'unité que nous vous invitons à joindre cette grande mobilisation. Face à la montée des droites et extrêmes droites ici comme ailleurs, à la remise en question de droits durablement acquis, nous devons plus que jamais affirmer une résistance collective, inclusive et féministe. C'est face à toutes les violences de genre, incluant les attaques aux droits des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, que nous faisons entendre notre voix. En octobre, marchons ensemble, en solidarité avec toutes les femmes et les filles d'ici et d'ailleurs !

Les orientations de la Marche en bref !

Le 18 octobre 2025, nous marcherons pour :

- Dénoncer le continuum de violences envers les filles et les femmes ;
- Dénoncer la pauvreté comme une forme de violence systémique, qui précarise et fragilise les conditions de vie ;
- Dénoncer le capitalisme patriarcal à l'origine de la crise climatique et de l'effondrement de la biodiversité, qui met en péril la santé, les droits et les vies des générations présentes et futures.

Ce que nous revendiquons :

- Le droit à un accès gratuit et universel à des services publics de qualité, notamment en santé et services sociaux, en éducation, etc. ;
- Le droit à un revenu décent garantissant une autonomie économique aux femmes pour vivre dans la dignité ;
- Le droit de vivre dans un environnement sain et respectueux des humains, des communautés et de la biodiversité ;
- Le droit des filles et des femmes de vivre en paix et en sécurité ;
- Le droit des filles et des femmes de pouvoir faire leurs propres choix libres et éclairés et que ceux-ci soient respectés ;

Plus que jamais (ici on vous exempte de décrire le contexte socio-politique actuel que vous connaissez !), nous devons être solidaires et uni-e-s pour construire une société plus juste, verte, équitable, inclusive. Une société plus féministe qui place l'économie au service du vivant !

En 2025, nous serons encore en marche ! On vous y attend !

Pour tout savoir sur le rassemblement des 17 et 18 octobre, suivez-nous sur les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/RGFCN>
Consultez le site web de la CQMMF (<https://www.cqmmf.org/>) et abonnez-vous à son infolettre !

* Tiré du site internet de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes.



**CAROTTE
JOYEUSE**
ÉPICIERIE
SANTÉ

690, rue Saint-Jean
Québec (Qc) G1R 1P8
Tél : 418-647-6881
Fax : 418-647-3953
Courriel : info@lecrac.com

Annoncez-vous dans L'Infobourg

Pour toute information,
consultez notre kit média en ligne
compop.net/publicite

Ou contactez nous
au téléphone :
418-522-0454
Par courriel
comite.populaire@videotron.ca



Mots croisés

Quelques erreurs se sont glissées dans la version de juillet, voici la version corrigée, toutes nos excuses.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													
13													

Horizontalement

1– Un même mot pour deux réalités : Au Canada, association des provinces et des territoires plus ou moins soumis à un pouvoir central qu'on préférerait faible. Au Québec, association de syndicats nationaux de travailleurs et de travailleuses qu'on préfère forte. 2– Métal précieux – Le lieu préféré des muralistes, des contestataires, des vacanciers. – Qui a des poils aux joues et au menton. 3– Industrie réglementée par l'État québécois et concurrencée par Uber X – Situation particulière d'un malade – Démolit complètement un édifice, le ramène au niveau du sol et même du sous-sol. 4– Se dit d'une loi ou d'une politique adoptée par un gouvernement ou une municipalité en vue de gagner les prochaines élections. 5– Bruit, bêlement du mouton – Dire en criant (s'). 6– L'histoire du gros méchant loup et des trois petits... – Première page des journaux papier et numériques. 7– Îlot de la Basse-Ville, site d'un projet de construction d'un complexe immobilier très contesté par une coalition d'organismes et d'individus – Préposition et pronom personnel de la troisième personne. 8– Dupée, roulée dans la farine – Altesse royale – Paresseux, bradype. 9– Habitant de la Lettonie, un pays balte – Capitale du Canada. 10– Ni petit enfant ni adulte – Bûcha, travailla avec acharnement– Assemblée générale. 11– Norme de l'Organisation internationale de normalisation – Manque de travail. 12 – En avoir plein le... , cela arrive souvent quand on se laisse manger la laine sur le... – Substance hallucinogène des années 1960 qui fait un retour en force – Notre Ginette nationale, commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres de la République française. 13 – Exigeants, qui blâment sans indulgence – La vue, l'ouïe, le goût, l'odorat

Verticalement

1– La voie de communication la plus agréable entre Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch, avec sa pente douce, ses pavés, ses arbres, le partage de la route entre piétons et cyclistes et surtout l'absence des automobiles (deux mots). 2– À l'Assemblée nationale, une question d'un député peut être écrite ou... – Cours d'eau temporaires au Maghreb– Squelette. 3– Symbole chimique du xénon – Habitante de l'île de Crète. 4– L'argent, l'oseille, le...– « Oui » dans une langue ancienne du sud de la France. 5– Participe passé du verbe avoir – Secteur où se regroupent des entreprises de pointe, en vue de favoriser la création et le développement. 6– Lance une flèche, une réplique taquine – Conjonction à valeur négative – Abréviation de senior. 7– Répandit un liquide, ou versa un pot-de-vin – Organisation de coopération et de développement économique. 8– Le faubourg de la Basse-Ville, voisin immédiat du faubourg Saint-Jean-Baptiste (deux mots liés par un trait d'union). 9– Un groupe sanguin très rare, donneur universel de plasma et de plaquettes – Cause du tort, désavantage – Dieu de la mythologie scandinave, super-héros de l'univers Marvel. 10– Assécher– Échouâmes, manquâmes. 11– Se rendra d'un lieu à un autre – Intelligence artificielle – Baudet plus intelligent qu'il n'en a l'air. 12– Persévérant, entêté, acharné – Véhicule de chemin de fer ou de métro, tiré par une locomotive. 13– Grand nuage – Recrute, embauche.

LE PROJET DE LOI 103 – RIEN À NOTRE SUJET SANS NOUS

Par **Felix Jouanneau** de l'Association pour la défense des droits et l'inclusion des personnes qui consomment des drogues du Québec et **Ty Rousseau-Saucier** de Point de repères, qui souhaitent mettre en lumière les enjeux négatifs posés par le PL-103.

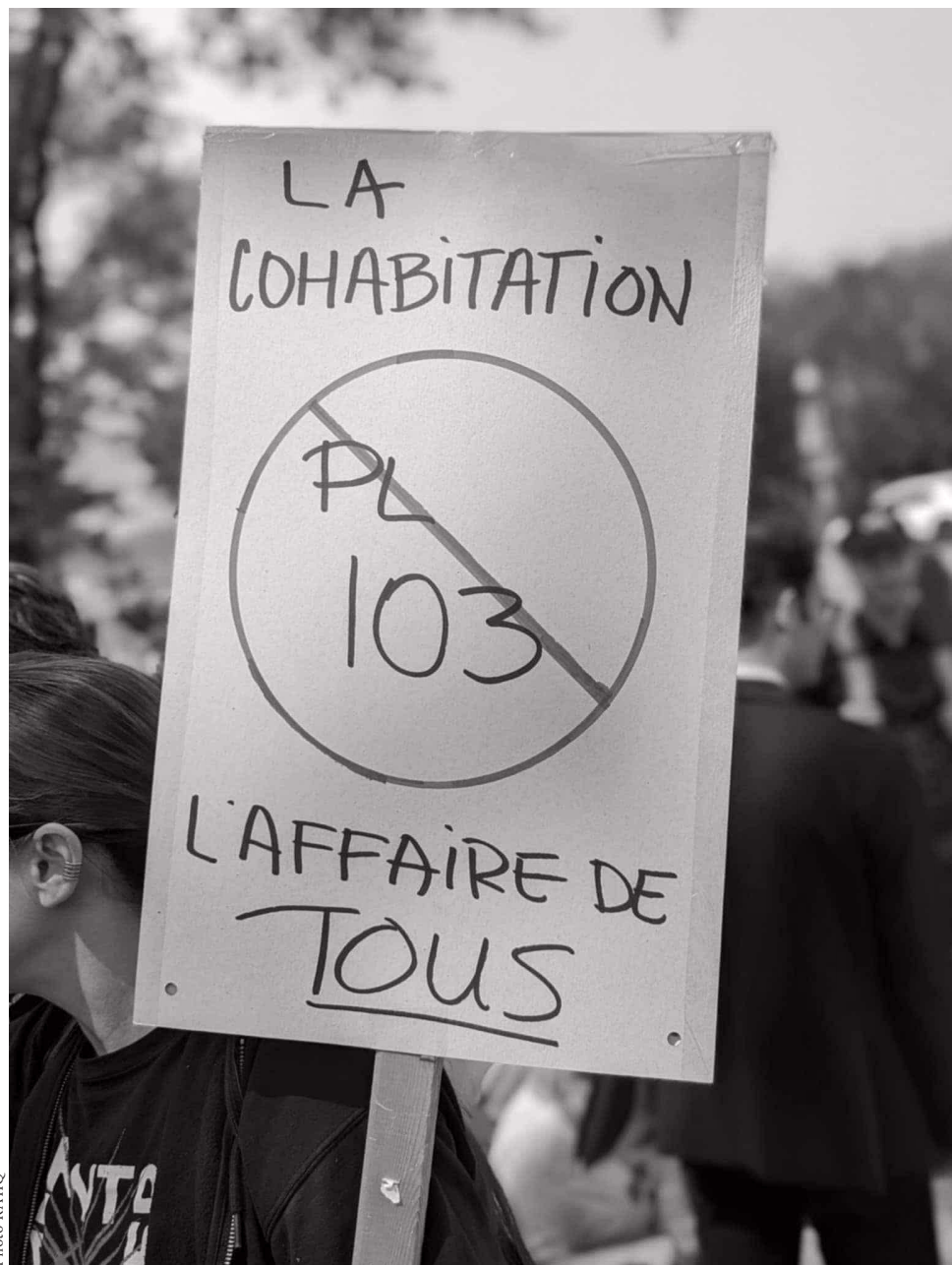


Photo RAIQ

Le 3 juin dernier, devant l'Assemblée nationale du Québec a eu lieu une manifestation où une centaine de personnes étaient présentes pour dénoncer les conséquences que le PL-103 pourrait avoir sur les personnes utilisatrices de drogues.

Le 6 mai 2025, le ministre responsable des services sociaux, Lionel Carmant, présentait le projet de loi 103 (PL-103). Cette « Loi visant principalement à réglementer les sites de consommation supervisée afin de favoriser une cohabitation harmonieuse avec la communauté »* a suscité de vives réactions tant chez les personnes utilisatrices de drogues que parmi les organismes communautaires. À la lecture des deux chapitres du texte, il apparaît qu'aucune actrice ni acteur du milieu n'a été consulté-e lors de son élaboration.

Concrètement, qu'implique le PL-103 ? D'abord, il fait peser la responsabilité des enjeux de cohabitation sur les sites de consommation supervisée (SCS) et les organismes œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance. Si le PL-103 est adopté, ces organismes seront fragilisés, voire contraints à fermer, alors qu'ils subissent déjà des coupes budgétaires et un manque chronique de financement. Résultat : une exclusion accrue des personnes consommatrices, sous prétexte « d'harmonie sociale ».

En pratique, le projet de loi forcerait les organismes à rédiger une demande d'autorisation d'opérer au ministère de la Santé tous les quatre ans, demande pouvant être révoquée à tout moment sous réserve d'une décision arbitraire du ministère.

Il interdirait aussi l'implantation de SCS à moins de 150 mètres d'une école, d'une garderie ou d'un CPE, une exigence irréaliste dans les grands centres urbains. En faisant passer ce projet de loi, on porte une atteinte directe aux droits à la santé des personnes utilisatrices de drogues qui vivent déjà isolement et discrimination : il transforme les préjugés en normes législatives. À cela s'ajoute une hausse prévisible du risque de surdoses, donc plus de décès.

Pour nous, ce projet de loi représente un recul majeur en matière de réduction des méfaits. Un site de consommation supervisée, ça n'est pas seulement un lieu où consommer de façon sécuritaire, c'est aussi un espace d'intervention de première ligne, sans jugement, offrant un accès rapide à des soins de santé, dans le respect de la dignité des personnes.

Par ailleurs, aucun chiffre ni donnée scientifique ne vient appuyer les fondements du projet de loi 103. Au contraire, l'histoire de la réduction des méfaits, l'expertise terrain des organismes et de nombreuses études montrent les bénéfices des sites de consommation supervisée : meilleure qualité de vie pour les personnes qui les fréquentent, moins de matériel de consommation laissé dans les rues et diminution des transmissions du VIH et de l'hépatite C.

Il importe toutefois de préciser que la réduction de la visibilité de la consommation dans l'espace public ne peut être érigée comme objectif en soi, ni servir à justifier des mesures qui restreindraient davantage l'accès aux SCS. Dans un contexte où les personnes qui utilisent des drogues vivent déjà de l'exclusion systémique, proposer un projet de loi qui va à l'encontre de leurs droits et libertés est non seulement inacceptable, mais aussi dangereux.

En associant criminalité et usage de drogues, on entretient un préjugé profondément ancré dans notre pensée collective, hérité directement de la prohibition. Cette logique de proscription produit des lois répressives et discriminatoires, telles que le PL-103, qui ciblent uniquement les communautés marginalisées. On observe ainsi une incohérence flagrante dans le discours gouvernemental : d'un côté, on affirme vouloir protéger la santé des québécoises et des québécois, mais de l'autre, on propose une loi qui compromet la santé et le bien-être d'une partie de la population, sans données probantes à l'appui.

En conclusion, le PL-103 n'a pas lieu d'être. Il est grand temps que les élu-e-s tiennent compte de l'expertise communautaire et écoutent les personnes concernées. Considérant que l'alcool et le tabac, légaux au Québec, sont responsables de plus de décès que toutes les autres drogues réunies, il faut mettre fin aux construits sociaux obsolètes et à la guerre contre les drogues. Les personnes utilisatrices de drogues ont des droits, et ce n'est pas en multipliant les méthodes de répression que le nombre de décès diminuera.

Pour plus d'informations sur le projet de loi 103 :

Ty Rousseau-Saucier (il)

Intervenant

Point de repères

intervenant@pointdereperes.com

Felix Jouanneau (elle)

Représentante régionale

ADDICQ section Québec

defenseudi@gmail.com

*Titre du projet de loi 103 tel que présenté par Lionel Carmant le 6 mai 2025.



Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste c'est:

Un journal de quartier, *L'INFOBOURG*



	S	N	E	S		S	E	R	E	V	E	S		
D	O	S		R		D	S	L			S	O	D	
R		I	S	O		C	H	O		S			R	
A	D	O		P	I	O	C	G	A		M	A	G	E
L	E	T	T	O	N		O	T	A	W	A		A	G
E	U	E		N		A	R		A	I		G		
D	O	R	C	H	E	S	T	E	R			E	N	
A		C	O	C	H	O	N	S		U	N	E		
B	E			E	C	R	I	E	R			I		
E	L	E	C	T	O	R	A	L	I	S	T	E		
T	A	X	I		C	A	S		R	A	S	E		
O	R			R	U	E			B	A	R	U		
C	O	N	F	E	D	E	R	A	T	I	O	N		

**Conseil
central**
— de Québec—
Chaudière—
Appalaches

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE N'EST PAS VOTRE AMIE

Par Fabienne Pion

De nos jours, il est difficile de passer à côté de ce phénomène. En effet, l'intelligence artificielle (IA) est de plus en plus enchevêtrée dans nos tâches du quotidien et nous le retrouvons partout ; dans nos recherches Google, les annonces à la télévision, les réseaux sociaux et même dans l'art.

Mais qu'est-ce que l'IA ? Selon le gouvernement du Canada, ce serait « la capacité d'un ordinateur de faire des choses qui sont normalement associées au processus cognitif humain, comme le raisonnement, l'apprentissage et l'auto-amélioration ». Pour arriver à cela, l'ordinateur doit être entraîné en l'exposant à des données comme des textes, des images et des sons. Cela peut prendre plusieurs semaines, mois, voire des années, et l'IA continue généralement à évoluer au fur et à mesure qu'elle est mise en contact avec de nouvelles données. Ceci reste une explication très simplifiée d'un processus extrêmement plus complexe, mais vous comprenez l'idée.



L'intelligence artificielle a énormément d'impacts sur l'environnement. Par exemple, ChatGPT consomme environ 500 ml d'eau pour chaque série de 5 à 50 questions.

Sans tomber dans des théories du complot, il est, selon moi, important de se questionner sur les conséquences réelles et les enjeux éthiques de la popularisation d'un tel outil dans notre société.

Impact sur l'environnement

D'abord, plusieurs des centres contenant les ordinateurs contenant les IA fonctionnent toujours à l'énergie créée par le charbon, qui est très polluant. Pour vous donner une idée, selon une étude de l'Université du Massachusetts en 2019,

la simple formation d'une IA mènerait à l'émission d'autant de CO2 que 125 vols aller-retour entre Pékin et New York.

En plus, pour intégrer toutes les données qui lui sont fournies lors de son entraînement, l'IA demande non seulement une énorme quantité d'énergie, mais aussi d'eau, pour permettre le refroidissement du système. Depuis l'utilisation accrue des IA, plusieurs entreprises ont nommé utiliser encore plus d'eau. Par exemple, entre 2021 et 2022, Microsoft a révélé une augmentation de 34 %, consommant maintenant jusqu'à 1,7 milliard de gallons (l'équivalent de 2 500 piscines olympiques). Même si la compagnie n'explique pas cette augmentation, plusieurs chercheur-e-s externes semblent faire le lien avec l'utilisation de l'IA. Un autre exemple est que ChatGPT consomme environ 500 ml d'eau pour chaque série de 5 à 50 questions.

En plus, l'utilisation plus fréquente de l'intelligence artificielle demande une augmentation du nombre d'ordinateurs qui la fait fonctionner, et du même fait, l'augmentation des matières premières qui les composent. L'extraction de ces matériaux, comme le silicium, est une autre industrie très polluante et qui mène parfois à la destruction d'écosystèmes entiers.

Droits d'auteur

Un autre enjeu important à soulever concernant l'utilisation de l'IA est par rapport aux droits d'auteur. En effet, plusieurs artistes et auteur-e-s notent que l'intelligence artificielle porte atteinte à leur capacité à consentir à l'utilisation de leurs œuvres, de recevoir du crédit et de recevoir une rémunération pour leur travail. De fait, cela s'explique puisque, comme mentionné précédemment, l'IA doit être entraînée avec des données déjà existantes. Elle n'a donc pas la capacité d'inventer des œuvres originales, mais seulement de réutiliser ou mélanger des aspects de celles qu'elle a pu étudier. C'est un phénomène qui s'observe particulièrement avec les programmes de création d'images que plusieurs compagnies utilisent maintenant, comme Adobe, Microsoft Create ou DEEPAI. Une image reflétant votre idée peut être générée en écrivant seulement quelques mots. Par contre, vous ne verrez jamais de crédit à la ou aux personnes qui ont permis à l'IA de générer cette image et les artistes ne recevront jamais un dollar pour toutes les heures de travail que la création de leur art leur a prise, ce qui peut être considéré comme du vol.

Même si cette position ne fait pas l'unanimité et qu'il reste encore beaucoup de flou au niveau juridique, il est important, à mon avis, d'au moins se questionner sur l'impact que cela aura sur l'art dans le futur et surtout sur les artistes.

Désinformation, stupidité, racisme

Finalement, le troisième aspect que je trouve pertinent de mentionner est le danger de la désinformation qui vient avec l'utilisation de l'IA. Effectivement, encore une fois, l'IA ne fait qu'apprendre de données disponibles sur internet. De ce fait, s'il n'y a pas de filtrage des informations qui lui sont fournies (« fact checking »), l'IA peut transmettre des informations qui sont fausses, voire parfois haineuses ou provenant de théories du complot. En effet, un ordinateur n'a pas la capacité de faire des réflexions éthiques et critiques, il ne fait que répéter ce qu'il lui a été appris.

Hausse de loyer * Travaux majeurs * Bloc à vendre
* Menace d'éviction ou de reprise de logement

**Problèmes de logement ?
Locataire, tu as des droits !**

**Contactez
le Comité populaire
Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454**

UNE ANNÉE PRIMORDIALE POUR LES GROUPES EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

Le 2 octobre dernier avait lieu une journée de mobilisation pour les groupes en défense collective des droits (DCD) ayant pour objectif de dénoncer les conséquences du sous-financement chronique auquel ils font face, ainsi que pour exiger un rehaussement de leur financement par l'entremise de trois grandes demandes en vue du budget de mars 2026.

Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale « Les droits, ça se défend collectivement » menée par les groupes membres du Regroupement des organismes en défense collective des droits. Durant toute la journée, les différents groupes et secteurs de la DCD ont présenté leurs missions, leurs enjeux et leurs préoccupations, avec comme point culminant une manifestation devant l'Assemblée nationale du Québec.

Qui sont les groupes en DCD ?

Au Québec, plus de 350 groupes en défense collective des droits (DCD) rassemblent des personnes et des collectivités confrontées à des injustices ou à des violations de leurs droits. Leur mission principale consiste à organiser des luttes collectives pour faire reconnaître et appliquer les droits de la personne, à dénoncer les pratiques discriminatoires et à améliorer les conditions de vie des personnes les plus pauvres et marginalisées. Ces organismes, qui jouent un rôle de véritables « chiens de garde » des droits sociaux et économiques, contribuent activement aux débats publics par l'analyse politique, l'éducation populaire, la mobilisation sociale et la représentation auprès des décideur-se-s. Leur action, ancrée dans l'approche de l'action communautaire autonome, a permis des avancées majeures comme la mise en place de programmes sociaux et l'amélioration de la législation québécoise. Depuis 2001, la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire du gouvernement du Québec reconnaît officiellement leur apport essentiel à la vie démocratique et les finance par le programme « Promotion des droits » du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Ce soutien institutionnel, paradoxalement octroyé par l'État aux organismes qui critiquent ses propres politiques, illustre la singularité et la richesse du mouvement québécois de défense collective des droits.

Pour être reconnus et financés, les groupes en DCD doivent répondre à 12 critères :

1. Statut d'organisme à but non lucratif (OBNL)
2. Enracinement dans la communauté
3. Vie associative et démocratique
4. Autonomie et liberté de déterminer sa mission, ses orientations, ses approches et ses pratiques
5. Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté
6. Poursuite d'une mission qui favorise la transformation sociale
7. Pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité des situations problématiques abordées
8. Conseil d'administration indépendant du réseau public
9. Éducation populaire autonome
10. Action politique non-partisane
11. Mobilisation sociale
12. Représentation politique auprès des élus et élues d'instances publiques et privée



Lors d'une manifestation en février dernier devant les bureaux de Chantal Rouleau, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Quelles sont les trois grandes revendications des groupes ?

Alors que les politiques néolibérales et les coupes dans le système public d'éducation et de santé aggravent les inégalités, les groupes en DCD, l'un des derniers remparts pour plusieurs personnes qui sont dans des situations de précarité extrême, sont eux-mêmes touchés par les politiques austères des gouvernements. Ces groupes, parmi les moins bien financés du communautaire, peinent à accomplir leur mission faute de ressources suffisantes, sans indexation depuis plusieurs années et avec des équipes surchargées et mal rémunérées. Pour renverser cette tendance, trois revendications majeures sont mises de l'avant :

- Accorder 155 millions de dollars supplémentaires par année pour soutenir adéquatement la mission de l'ensemble des groupes déjà financés, en incluant les coûts liés à la participation des personnes en situation de handicap ;
- Instaurer un mécanisme permanent d'indexation basé sur l'indice des coûts de fonctionnement du communautaire, ce qui représenterait 3,6 % pour 2025-2026 ;
- Mettre en place un processus transparent permettant d'accueillir de nouveaux groupes, en leur consacrant une enveloppe budgétaire permanente.

Pourquoi revendiquer un financement à la mission ?

Les groupes en défense collective des droits revendiquent un rehaussement de leur financement à la mission parce qu'ils font partie des organismes communautaires les moins bien soutenus financièrement et qu'ils s'appauvrissent d'année en année, notamment depuis la perte de leur maigre indexation de 1 %. Le financement à la mission est vital : il reconnaît l'importance de leur rôle, assure une certaine autonomie et exige une reddition de comptes allégée, contrairement au financement par projet ou par entente de service, qui sont ponctuels, contraignants et orientés par les priorités gouvernementales. Sans un financement à la mission adéquat et stable, les groupes en DCD doivent multiplier les demandes de projets incertains, ce qui fragilise leur capacité d'agir collectivement, surcharge les équipes et les éloigne de leur véritable mandat : défendre les droits et lutter contre les inégalités.



ETIENNE GRANDMONT

Député de Taschereau

830, rue St-Joseph Est, bureau 403, Québec

Etienne.Grandmont.TASC@assnat.qc.ca

418 646-6090



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC